



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Europe de la défense

Question au Gouvernement n° 1688

Texte de la question

EUROPE DE LA DÉFENSE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sabine Thillaye.

Mme Sabine Thillaye . En 2017, le lancement du projet de système de combat aérien du futur, le Scaf, a été une première réponse sur le chemin de l'autonomie stratégique de l'Europe. Aujourd'hui, l'échec de ce programme, du moins en ce qui concerne l'avion de combat, semble acté. Ce projet, un véritable défi technologique, industriel et politique, est devenu l'expression des difficultés qui entravent nos coopérations industrielles et stratégiques. Il interroge la capacité européenne à sortir des rivalités et des postures individuelles et met en lumière les limites d'une gouvernance insuffisamment clarifiée, les difficultés de coordination entre politiques et industriels, mais aussi la persistance de logiques nationales qui peinent à s'effacer devant l'intérêt stratégique commun européen. Aucun acteur européen, aussi performant soit-il, ne peut pourtant prétendre avancer seul.

Au-delà de ce constat, nous devons tirer les enseignements de cet échec sans nous enfermer dans un débat sur les responsabilités. Les divergences industrielles et de gouvernance ralentissent les grands programmes structurants. Il nous faut apprendre à mieux identifier les besoins réciproques, à reconnaître les compétences de chacun et à bâtir des partenariats fondés sur une gouvernance équilibrée, en impliquant davantage les industriels en amont de la décision politique.

Quelles leçons le gouvernement tire-t-il de l'échec du Scaf ? Toutes les composantes du programme – système de combat, connectivité, cloud de combat, intelligence artificielle, capacité de guerre électronique – sont-elles menacées ? À l'approche du prochain Conseil des ministres franco-allemand, quelles initiatives comptez-vous prendre pour une coopération de défense fondée sur des projets réalistes et stratégiquement indispensables ? Je pense notamment au char du futur, le MGCS. Au-delà d'un programme industriel, c'est bien la crédibilité de la défense de l'Europe qui est en jeu. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants.

Mme Alice Rufo, *ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants* . Votre question, dont je vous remercie, me permet de saluer le rôle de la diplomatie parlementaire dans les partenariats européens en matière de défense, partenariats qui portent leurs fruits en ce moment au salon Eurosatory, où nos partenaires européens travaillent avec nos industriels et nos forces armées.

En ce qui concerne le Scaf, on peut bien sûr regretter que les industriels ne soient pas parvenus à s'entendre sur l'avion de chasse de sixième génération. Reste que le besoin opérationnel demeure : nous devons faire en sorte de disposer, d'ici 2040, d'un système de combat aérien de nouvelle génération garantissant notre supériorité aérienne, notre autonomie stratégique et bien sûr l'emport de la dissuasion nucléaire dans la

composante aéroportée.

S'agissant des coopérations, nous devons examiner de manière sereine et pragmatique ce qui marche et ce qui ne marche pas. Quand les industriels s'entendent, c'est évidemment une réussite. Cela a été le cas pour le cloud, la connectivité, les drones de combat, l'intelligence artificielle et le combat collaboratif. Nous devons capitaliser sur tous ces sujets. Quand les forces armées s'entendent sur le besoin opérationnel, c'est aussi une réussite. Nous l'avons constaté dans les programmes : il faut revenir aux besoins militaires opérationnels pour créer une défense de l'Europe crédible, robuste et capable de dissuader nos adversaires – vous l'avez souligné à juste titre. Pour cela, une véritable entente politique est indispensable, sur la base du besoin opérationnel de nos forces armées.

J'ajoute que la manière dont nous menons les coopérations en Europe est essentielle, y compris au niveau franco-allemand – vous avez mentionné le Conseil des ministres franco-allemand du 17 juillet, pour lequel une feuille de route est en préparation : nous partons des besoins opérationnels et des capacités industrielles. C'est ainsi que nous travaillons. Avec l'Allemagne, nous avons plus particulièrement ciblé les capacités de frappe dans la profondeur, dans le cadre du programme Elsa, qui s'appuie sur une carte des besoins, sur une défense européenne cohérente et sur les capacités industrielles nécessaires dans ce cadre. Nous utilisons cette approche dans de nombreux domaines, toujours dans une optique européenne, sinon l'Europe décrochera face à ses grands compétiteurs.

Mme la présidente . La parole est à Mme Sabine Thillaye.

Mme Sabine Thillaye . Il est indispensable qu'un véritable dialogue s'engage en amont entre les armées, les industriels et les parlementaires, pour que tout le monde aille dans le même sens !

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Thillaye](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1688

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées et anciens combattants (MD)

Ministère attributaire : Armées et anciens combattants (MD)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2026